



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pétanque

Question écrite n° 107247

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le développement de la pratique de la pétanque. En effet, le jeu de boules et la pétanque sont une pratique traditionnelle en Provence. La pétanque, née en 1910, à La Ciotat, est un sport pacifique et bon marché qui travaille lentement, mais sûrement, au rapprochement des peuples. Cette pratique sportive mériterait d'être développée, notamment parmi les plus jeunes générations, pour en assurer la pérennité. Il lui demande donc de lui préciser les initiatives qu'il compte prendre en ce sens.

Texte de la réponse

La Fédération française de pétanque et jeu provençal est une fédération en développement. Le nombre de ses licences atteint aujourd'hui près de 380 000 ; elles sont réparties dans plus de 6 600 clubs. Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) est attentif à sa structuration et l'accompagne dans la mise en oeuvre de ses projets. Le montant de la subvention attribuée en 2006 (230 671 EUR), en augmentation de plus de 20 % par rapport à 2005, ainsi que la nomination d'un professeur de sport supplémentaire du MJSVA, exerçant des missions de conseiller technique sportif (CTS) auprès de la Fédération en attestent. Ce soutien technique et financier profite bien évidemment à l'accueil des jeunes pratiquant(es), au-delà de l'accompagnement d'actions spécifiques, telles l'organisation d'un master jeunes pour les licenciés et non-licenciés âgés de 8 à 14 ans.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107247

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10767

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13370